

JIM

N°187
JOURNAL
D'INFORMATIONS
MUNICIPALES
D'ANNEMASSE
juin 2020 - Édition spéciale Covid-19



Covid-19 : comment Annemasse fait face à la crise sanitaire ?

HABITER

Dispositif
"masques
solidaires"

GRANDIR

Les centres de
loisirs à l'heure
du confinement

TRAVAILLER / CIRCULER

De belles initiatives
pour consommer local

VIVRE ENSEMBLE

Solidarité : création
d'une réserve civique

 **ANNEMASSE**
à vivre ensemble

Annemasse.fr



INFOS PRATIQUES

HÔTEL DE VILLE 04 50 95 07 00 |
www.annemasse.fr |  Annemasse - Officiel |  Clic Annemasse

HEURES D'OUVERTURE PENDANT LA PÉRIODE DE CRISE SANITAIRE :
du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 13h30 à 17h

CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL | 04 50 84 59 17 | 04 50 84 59 10
04 50 95 07 07 |
centralisation.demandes@annemasse.fr

TRANQUILLITÉ PUBLIQUE |
tranquillite.publique@annemasse.fr
• Médiateurs 04 50 92 16 16
• Police municipale
04 50 87 04 80

ÉDUCATION | 04 50 95 07 33 |
education@annemasse.fr

VIE PUBLIQUE | 04 50 95 07 00 |
• etatcivil@annemasse.fr
• pieces.identite@annemasse.fr
• reglementation.generale@annemasse.fr

OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC |
occupation.domaine.public@annemasse.fr
04 50 95 07 41 | 04 50 95 07 42

ÉCONOMIE | 04 50 95 07 56 |
economie@annemasse.fr

CENTRE INFORMATION PETITE ENFANCE |
04 50 84 23 10 |
info.petite.enfance@annemasse.fr

SERVICE MAINTIEN A DOMICILE |
04 50 84 23 06 |
cr.colette-belleville@annemasse.fr

BIBLIOTHÈQUES |
• Pierre Goy | 04 50 95 89 09
• Jeunesse Perrier |
04 50 37 74 12
• Jeunesse Romagny |
04 50 38 97 04

**CONSERVATOIRE DE MUSIQUE
D'ANNEMASSE** | 04 50 84 23 20

**ÉCOLE DES BEAUX-ARTS
DU GENEVOIS** | 04 50 37 21 89

CHÂTEAU ROUGE |
04 50 43 24 24 (Billetterie)

**VILLA DU PARC CENTRE D'ART
CONTEMPORAIN** | 04 50 38 84 61

COMPLEXE MARTIN LUTHER KING |
04 50 87 12 83

MJC CENTRE | 04 50 92 10 20

MJC ROMAGNY | 04 50 92 64 97

SERVICE DES SPORTS |

04 50 84 59 17 | 04 50 84 59 10
OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS
04 50 92 87 45

ANNEMASSE AGGLO | 04 50 87 83 00 |
www.annemasse-agglo.fr

SERVICE GESTION DES DÉCHETS |
04 50 87 88 88 | infotri@annemasse-agglo.fr | www.mieuxtrier.fr

ANNEMASSE TOURISME |
04 50 95 07 10 |
www.annemasse-tourisme.com

BUS TAC | 0800 1000 74 |
04 50 38 55 55 | www.reseau-tac.fr

**PERMANENCE MÉDICO SOCIALE DU
PERRIER** | 04 50 33 51 15

CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES |
0820 25 74 10

MISSION LOCALE | 04 50 95 20 50

PÔLE EMPLOI | 3949

MAISON DE LA JUSTICE ET DU DROIT |
04 50 84 06 70

POLICE SECOURS | 17

SAMU | 15

POMPIERS | 18

POLICE NATIONALE | 04 50 95 44 50

POLICE MUNICIPALE | 04 50 87 04 80

GENDARMERIE | 04 50 92 11 66

PHARMACIES DE GARDE | 3237

CENTRE HOSPITALIER ALPES LÉMAN |
04 50 82 20 00 | www.ch-alpes-leman.fr

HÔPITAL PRIVÉ PAYS DE SAVOIE |
0 826 300 074

DONS DE SANG, PLASMA, PLAQUETTES
04 50 87 69 70 | dondesang.efs.sante.fr

ALLÔ ENFANCE MALTRAITÉE | 119*

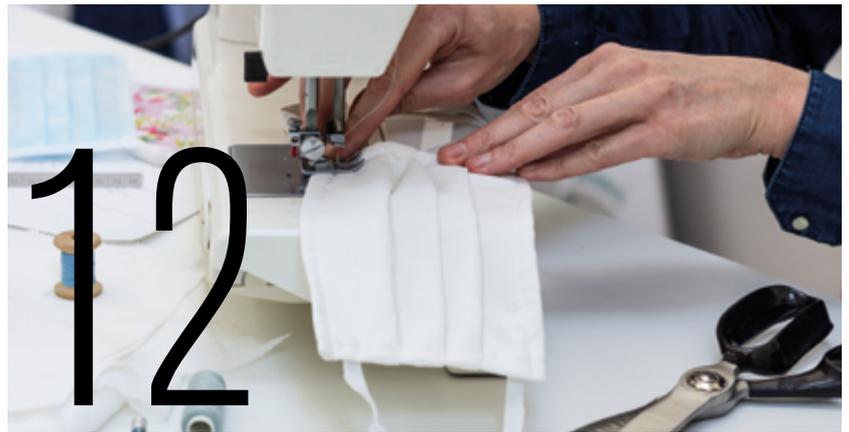
ACCUEIL DES SANS-ABRI | 115*

CENTRE ANTIPOISON | 04 72 11 69 11

SIDA / INFO-SERVICE | 0800 840 800*

* appel gratuit et anonyme

SOMMAIRE



JIM N°187 JUIN JOURNAL D'INFORMATIONS MUNICIPALES



Publication bimestrielle éditée par le service communication. Imprimé sur du papier écocertifié n° PEFC/10-31-1093, c'est-à-dire issu de forêts gérées durablement, avec des encres végétales.

Directeur de la publication : Christian Dupessey |
Rédacteur en chef : Mathieu Bilavarn | **Rédaction service communication** : Mélina Monteiro-Chaduc, Flora Soubras, Elisa-May Caffarel, Virginie Deméautis, Chloé Kieffer |

Mise en page : Kalistene Ancey | **Impression** : Estimprim | **Photos** : services municipaux (sauf mentions indiquées) | **Dépôt légal** : Mai 2020 |
Tirage : 20 500 exemplaires.

DOSSIER

04 **Covid-19 :
comment
Annemasse fait
face à la crise
sanitaire**

INTERACTIONS

- 09 • Droit de suite
-
- Résultats des élections
-
- municipales
-
- Agenda citoyen

10 TRIBUNES

HABITER

- 12 "Rien n'est solitaire,
-
- tout est solidaire"

GRANDIR

- 14 Les CLAE à l'heure
-
- du confinement

TRAVAILLER / CIRCULER

- 16 De belles initiatives
-
- pour consommer local

VIVRE ENSEMBLE

- 18 Ensemble,
-
- plus forts

PORTRAIT

- 20 "Cette crise a révélé
-
- un grand élan de
-
- solidarité"

EN RAISON DE LA CRISE
SANITAIRE ACTUELLE,
ET CONFORMÉMENT
AUX DIRECTIVES DE L'ÉTAT,
LES ÉVÈNEMENTS SONT
SUPPRIMÉS AU MOINS
JUSQU'AU 31 JUILLET.



© Photo Benoist

“Le rêve d'après”

Le 15 mars dernier, vous avez désigné dès le premier tour vos nouveaux conseillers municipaux qui siégeront pour les six prochaines années. Je vous remercie pour votre confiance renouvelée. Mais la crise sanitaire qui a paralysé notre pays a bouleversé également notre démocratie locale. Ainsi, le premier Conseil municipal d'installation de la Municipalité s'est tenu le 28 mai à huit clos.

Les services municipaux ont su s'adapter, en cellule de crise autour de quelques élus et maintenir les services minimums indispensables à notre vie en société. Il a fallu répondre à de nombreuses injonctions extérieures, diverses et parfois contradictoires. Cette crise montre à quel point, le service public municipal est indispensable à la Nation, pour ceux qui en douteraient encore. Votre commune est bien le creuset du vivre ensemble. Et ce n'est pas qu'une formule !

Je veux remercier tous les agents municipaux qui ont su répondre présent pour garantir vos besoins. Vous découvrirez dans ce numéro exceptionnel tout leur investissement. Je veux également saluer l'élan de générosité des associations, de leurs bénévoles, et tous les citoyens engagés, qui ont œuvré pour le bien-être des autres et la solidarité, d'une manière ou d'une autre.

La vie reprend doucement ses droits, les salariés retrouvent leur travail, les enfants leurs écoles, les commerçants leurs échoppes. Vous pouvez compter sur vos élus, demain comme hier, pour faire battre le cœur d'Annemasse.

Une ville durable, citoyenne, où l'humain et l'intérêt général représentent, plus que jamais, notre seule boussole.

CHRISTIAN DUPESSEY,
Maire d'Annemasse, Président d'Annemasse Agglo

250
agents

DE LA VILLE
MOBILISÉS

52
personnes
fragiles

ONT BÉNÉFICIÉ D'AIDE
VIA LA RÉSERVE
CIVIQUE

9
logements
Ville

MIS À DISPOSITION POUR
LES PERSONNELS
SOIGNANTS



Covid-19 : comment Annemasse fait face à la crise sanitaire ?

Quand santé rime avec solidarité

Rester chez soi oui, mais rester unis ! C'est à l'heure où chacun est prié de limiter ses déplacements et ses contacts que le vivre ensemble prend paradoxalement tout son sens. De nombreux élans de solidarité entre citoyens ont émergé depuis le début de la crise. La Ville fait elle aussi son possible pour aider ou soutenir ceux qui en ont besoin.

« Cette crise a révélé le potentiel qui existe sur notre territoire en terme de solidarité, beaucoup de gens ont voulu aider » explique Madeleine Fournier, adjointe en charge de l'action sociale et des personnes âgées*. « Il y avait même plus de bénévoles que de besoins, il était difficile pour nous de ne pas pouvoir répondre à cette offre généreuse. Souhaitons que cet élan citoyen perdure après la crise » ajoute-t-elle.

SOUTENIR LES PERSONNES DÉMUNIES ET FRAGILES

La période s'est avérée tout particulièrement difficile pour les personnes en situation de précarité, mais elle a aussi généré de nouvelles difficultés pour de nombreux foyers. « Nous avons été frappés par le nombre de familles inconnues jusqu'ici et pour lesquelles le confinement a impacté leur équilibre financier. » explique Madeleine Fournier. « Il faudra être attentif et accompagner ces familles jusqu'à ce qu'elles retrouvent une autonomie financière. »

Pour aider ceux dans le besoin, l'ensemble des prestations d'action sociale de la Ville ont été maintenues et même renforcées : accueil du CCAS, distribution de bons alimentaires et de produits d'hygiène, horaires élargis pour l'épicerie sociale.

Annemasse Agglo a maintenu son accueil de jour « l'Escale » permettant la distribution alimentaire et l'accès à des douches. Elle a ouvert ses deux abris grand froid 24/24h et 7/7j, complétés par un centre d'hébergement d'urgence temporaire à Cranves-Sales.

Plus largement, l'ensemble des communes de l'agglomération s'est organisé aux côtés des associations pour tisser un réseau de solidarité envers les plus fragiles (maraudes, portage de repas, contacts téléphoniques réguliers, élus se déplaçant pour livrer des colis alimentaires...). À Annemasse, un service gratuit de soutien

aux personnes en situation de fragilité a été mis en place grâce à du personnel municipal volontaire pour répondre aux besoins de la vie courante (détail en p18). Un dispositif « Masques solidaires » a en outre été lancé à destination des personnes fragiles (détail en p12).

« Cette crise, au-delà des souffrances individuelles qu'elle a occasionnées, a été riche d'enseignements. Elle a mis en évidence la fertilité du tissu associatif local et la volonté de tous les partenaires de se coordonner et d'agir ensemble au service des plus fragiles » explique Patricia Delorme, responsable du service Action sociale.

SOUTENIR NOS SOIGNANTS

On l'a répété à de multiples reprises, les personnels soignants sont en première ligne dans la lutte contre le virus en sauvant des vies bien sûr, mais en risquant la leur également. Les soutenir à travers nos comportements est essentiel (respect des gestes barrière et distanciation sociale). Pour aller plus loin, la Ville a mis en place plusieurs actions : garde d'enfants des personnels soignants (en crèche et en école) ; mise à disposition d'hébergements ; dons de masques ; mise à disposition de locaux et de moyens logistiques pour la création d'un centre de consultations permettant de désengorger les urgences du CHAL.

SOUTENIR LES COMMERCE ET ENTREPRISES

Au-delà des mesures prises à l'échelle nationale, la Ville et l'Agglo se sont également engagées pour faciliter économiquement le passage de cette période difficile pour les commerces et les entreprises. Plusieurs actions de soutien ont été mises en œuvre. Annemasse Agglo travaille de plus à un dispositif d'aide et d'accompagnement à long terme des acteurs économiques du territoire.

* au moment où l'on écrit ces lignes.

Les services publics adaptés

La crise sanitaire a bousculé notre quotidien à tous. À l'échelle locale, il a fallu s'adapter en permanence, avec réactivité dans des délais courts et dans un contexte d'incertitude ; cela afin de garantir la continuité d'un service public minimum tout en répondant aux nouveaux besoins.

Près de 250 agents de la Ville ont été mobilisés quotidiennement pour maintenir les services publics indispensables. L'organisation interne a dû être totalement repensée en déployant massivement le télétravail. *« Il m'a fallu du temps pour m'adapter à cette situation irréaliste. La mairie est habituellement un lieu de vie, la trouver vide était un peu triste »* se souvient Madeleine Fournier. *« Mais j'ai été impressionnée par la capacité d'adaptation des services de la Ville au télétravail, par leur réactivité et leur inventivité. »*

PROTÉGER NOS SENIORS

Population la plus fragile face à cette épidémie, nos seniors font l'objet d'une attention toute particulière dans la gestion de la crise du Covid-19.

Les services en charge des personnes âgées ont tout d'abord renforcé leurs mesures de protection : mise en confinement de la Résidence autonomie l'Eau-Vive et service de restauration collective remplacé par un portage de repas individuel aux résidents ; surveillance

JE ME SOUVIENS... DANS LES ANNÉES 2000

« LORS DE L'ÉPIDÉMIE H1N1 EN 2010, J'ÉTAIS L'INTERLOCUTEUR DE LA PRÉFECTURE POUR ORGANISER LA VACCINATION À ANNEMASSE. C'ÉTAIT UNE ORGANISATION MILITAIRE ET UNE BELLE COMPLÉMENTARITÉ ENTRE LES SERVICES DE LA PRÉFECTURE ET LA VILLE. C'ÉTAIT AUSSI LA PREMIÈRE FOIS QUE LE SERVICE PRÉVENTION/PCS (PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE) ÉTAIT EN ACTION. CHACUN A PU SE RENDRE COMPTE DE SON IMPORTANCE ; CHARGÉ DE COORDONNER L'ENSEMBLE DES ACTIONS DE LA VILLE. À L'ÉPOQUE, LE PLAN DE CONTINUITÉ DE L'ACTIVITÉ MIS EN PLACE NE COMPRENAIT PAS LE TÉLÉTRAVAIL, ET CELA CHANGE BEAUCOUP DE CHOSES ! »



PASCAL SAUGÉ, ancien responsable du service Prévention des risques à Annemasse.

de l'état de santé des résidents par un médecin coordonnateur ; fermeture au public de l'espace Colette Belleville ; renforcement du portage de repas aux domiciles des personnes âgées...

Au delà de ces mesures de protection, l'enjeu est également de lutter contre la solitude et l'isolement des seniors. Dans cette optique, le personnel de l'espace Colette Belleville appelle régulièrement les personnes enregistrées sur le listing « *dispositif canicule* » élargi pour prendre de leurs nouvelles. À l'Eau-Vive, un renforcement du système de communication avec les familles a été mis en place via des tablettes.

Dans les deux EHPAD du territoire gérés par le Centre intercommunal d'action sociale d'Annemasse Agglo, toutes les mesures de prévention ont également été prises pour protéger les résidents.

ASSURER LA CONTINUITÉ PÉDAGOGIQUE

Comme partout en France, les écoles ont été fermées à partir du 16 mars, avant de rouvrir le 14 mai à Annemasse de manière partielle (classes de grandes sections de maternelle, de CP et de CM2 uniquement et par groupe de 10 élèves). Durant cette période particulière, assurer la bonne continuité des enseignements n'était pas chose facile, tant pour les parents que pour les professeurs des écoles. Bravo donc aux parents pour leur investissement, et bravo aux enseignants qui ont fait preuve d'un engagement remarquable et qui ont redoublé d'inventivité pour maintenir le lien avec leurs élèves à distance.

Dans les écoles, le personnel de l'Éducation Nationale était présent pour faire classe aux enfants des personnels soignants. Un travail aux côtés du personnel Ville, mobilisé quant à lui pour assurer le nettoyage des locaux et l'accueil de ces enfants en dehors des temps de classe.

« *Cet accueil a débouché sur une coopération active entre REP (Responsables Éducatifs Périscolaires) et directeurs d'écoles, mais aussi entre enseignants et animateurs. J'ai ressenti beaucoup de solidarité entre tous : agents de la Ville, enseignants et même parents.* » déclare Delphine, animatrice à la Ville.

Au Conservatoire de musique, les professeurs ont mis en place un enseignement musical à distance en un temps record. 95 % des enseignements individuels ont ainsi continué à être suivis par les élèves. Les cours collectifs ont été maintenus au moyen d'enregistrements et d'envois de playlists à écouter puis à commenter.

Le travail dans les CLAE a également été remarquable avec des projets utiles et touchants (détail en p14).

MOBILISER LA POLICE MUNICIPALE

La Police Municipale (PM) a été mobilisée quotidiennement aux côtés de la Police Nationale pour assurer les contrôles des déplacements et veiller au respect des consignes de confinement.

Le Covid-19 en chiffres



150

80 à 90 agents de la Ville présents physiquement et environ **150** télétravailleurs pour assurer le maintien des services publics indispensables.



Une **10^{aine}** d'enfants de personnels soignants, de 0 à 11 ans, gardés par la Ville en mars, avril et mai (en crèche et en école).



Une **40^{aine}** de personnes en situation de précarité ont pu bénéficier d'une place d'hébergement dans les 2 abris d'Annemasse Agglo.



Un abri provisoire de **20** places a été mis en place à Cranves-Sales.

5344 repas livrés à domicile entre le 16 mars et le 19 mai



38 ménages bénéficiaires de l'épicerie sociale. **+ 10** ménages supplémentaires depuis le début du confinement.

172 personnes inscrites sur la liste de veille téléphonique des personnes fragiles.



Durant le confinement : entre **8 et 11** agents de la tranquillité publique mobilisés chaque semaine aux côtés de la Police Nationale.



En moyenne chaque jour, **+ de 200** contrôles réalisés par ceux-ci et une **15^{aine}** d'infractions relevées à Annemasse



4 jours pour imaginer et mettre en place le marché de producteurs provisoire.

Près de **500** clients présents chaque semaine.

29 actions #remèdecontrelamorosité imaginées pour divertir les Annemassiens durant la période de confinement.



3 clics pour réaliser vos démarches en ligne et limiter au maximum vos déplacements. Rendez-vous sur l'Espace Citoyen du site internet www.annemasse.fr.

Dès la première semaine, la grande majorité des Annemassiens avait adopté un comportement responsable. Les infractions constatées par la PM étaient très faibles.

« Il y a eu un fort engagement des agents dans un contexte difficile et parfois au contact d'un public hostile, ce qui a conduit à plusieurs interpellations et procédures judiciaires » note toutefois Arnaud Leduc, responsable du service Tranquillité publique.

FACILITER LES ACHATS DE PRODUITS FRAIS

Les trois marchés hebdomadaires d'Annemasse ont été fermés durant la période de confinement, en conformité avec les directives nationales. Mais pour aider les habitants à se déplacer le moins possible pour leurs achats de produits frais, et afin de désengorger les grandes surfaces, un marché de producteurs a pu être mis en place rapidement. « L'organisation de ce marché a aussi permis aux agriculteurs locaux de maintenir un débouché pour leurs productions et ainsi éviter tout gaspillage alimentaire. Cela a représenté un véritable coup de pouce à leurs exploitations dans une situation économique extrêmement tendue. C'est une belle réussite collective » explique Emilie Rey-Coquais, responsable du service Économie. Dans le respect de conditions sanitaires strictes, une dizaine de producteurs locaux et près de 500 clients étaient présents chaque vendredi matin, tous plutôt satisfaits de la démarche. « Très

belle initiative pour les maraîchers et la production locale. » ou encore « Bravo et merci de soutenir les petits producteurs et les circuits courts dans le respect des gestes barrière ! » a-t-on ainsi pu lire sur les réseaux sociaux.

Depuis le 12 mai, les marchés annemassiens sont de retour à leur fréquence habituelle, mais dans un premier temps sous un périmètre réduit et limité au secteur alimentaire et plants de fleurs et légumes. La situation sera réévaluée début juin.

MAINTENIR LE LIEN

Informar les Annemassiens -une mission exercée quotidiennement pas les services municipaux- était d'autant plus essentiel vu le contexte. Outre la communication via les supports habituels, Christian Dupessey, Maire d'Annemasse, a tenu à s'adresser directement aux habitants pour les informer des actualités et de la gestion de crise à Annemasse, cela plusieurs fois par semaine via des vidéos diffusées sur les réseaux sociaux et le site Web de la Ville et de l'Agglo.

Divertir les Annemassiens à distance était en revanche une mission nouvelle. Pour les aider à vivre plus sereinement leur confinement, de nombreuses animations ont en effet été imaginées par les services municipaux, les équipements culturels et les associations, puis diffusées sur la page Facebook de la Ville : concours, challenges, sport en famille, concerts...

? TROIS QUESTIONS À...



CHRISTIAN DUPESSEY,
Maire d'Annemasse

À l'annonce du confinement, comment avez-vous organisé la gestion de cette crise ?

Sans l'engagement des agents, cette crise aurait été impossible à gérer. Je tiens à rendre hommage et à remercier tous ceux qui ont été en première ligne pour assurer la continuité des services publics indispensables. Pour être efficace dans les décisions, nous avons fonctionné en PCS (Plan Communal de Sauvegarde) coordonné par le Maire et le Directeur Général des Services. Pour conserver un lien indispensable avec la population, j'ai mis en place un rendez-vous vidéo publié sur le site de la ville, de l'Agglo et sur les réseaux sociaux.

Comment les masques sont-ils devenus un enjeu prioritaire ?

Nous avons anticipé la demande dès le début du confinement. Très tôt, Annemasse Agglo a commandé 90 000 masques réutilisables en tissu de catégorie 2. Ces masques nous ont été livrés en plusieurs fois. Les employeurs bénéficient d'une plateforme dédiée -stopcovid.click- pour renforcer la protection de leurs personnels. Dans le cadre d'une opération co-animée avec la Région Auvergne-

Rhône-Alpes, je félicite les élus et les volontaires qui ont distribué dans toutes les boîtes aux lettres deux masques. Tout comme je remercie les bénévoles de l'opération « masques solidaires » gérée par le service Action sociale. La Ville s'est ainsi assurée que chaque habitant pouvait se procurer un masque pour se protéger et protéger les autres.

Comment la gestion de la crise a été adaptée à la situation d'Annemasse ?

Nous faisons partie d'un bassin de vie binational d'un million d'habitants. Tous les acteurs de notre territoire travaillent intensivement à la construction du Grand Genève. Il est regrettable qu'au moment où survient une crise qui nous affecte de la même façon, nous ayons eu du mal à apporter une réponse coordonnée. Avec Antonio Hodgers, Président du Conseil d'État de Genève, nous avons fortement insisté auprès des autorités nationales pour que les douanes et la Voie verte puissent rouvrir. Une cogestion permanente du Grand Genève, en fonctionnement régulier comme en période de crise, est indispensable. C'est bien un des enseignements de cette période.



DROIT DE SUITE

CULTURE À EMPORTER !

En raison de la crise sanitaire, la bibliothèque Pierre Goy a dû fermer ses portes le 17 mars et

plusieurs actions ont permis de garder le lien virtuellement avec les usagers. Depuis le 13 mai, le service s'est adapté et propose désormais un « Click and Collect » permettant le prêt et le retour des livres en toute sécurité grâce à la prise de rendez-vous.

RÉSULTATS DES ÉLECTIONS MUNICIPALES

Résultats définitifs du 1^{er} tour des élections municipales du 15 mars 2020 :

Christian DUPESSEY (Div. G.)
Annemasse Ville d'avenirs : 50,02 %

Maxime GACONNET (Div. D.)
Génération Annemasse : 40,32 %

Kévin CHALEIL-DOS RAMOS (RN)
Annemasse Renouveau : 9,66 %

LA LISTE DE CHRISTIAN DUPESSEY, ANNEMASSE VILLE D'AVENIRS A DONC OBTENU LA MAJORITÉ ABSOLUE AU PREMIER TOUR.



Répartition des sièges au Conseil municipal :

Annemasse Ville d'avenirs : 30
Génération Annemasse : 8
Annemasse Renouveau : 1

Répartition des sièges en Conseil communautaire :

Annemasse Ville d'avenirs : 15
Génération Annemasse : 4
Annemasse Renouveau : 1

AGENDA CITOYEN

09.06
18h30

Conseil municipal*
| Salle de conseil communautaire
Hôtel d'Agglomération.

18.06
18h30

Conseil municipal*
| Salle de conseil communautaire
Hôtel d'Agglomération.

09.07
18h30

Conseil municipal*
| Salle de conseil communautaire
Hôtel d'Agglomération.

Le trombinoscope présentant les nouveaux élus paraîtra dans le JIM de juillet.

** Sans public en raison du contexte sanitaire, retransmission vidéo en direct sur notre site internet.*

EN RAISON DE LA CRISE SANITAIRE,
LE PREMIER CONSEIL MUNICIPAL
D'INSTALLATION N'A EU LIEU
QUE FIN MAI.
CE NUMÉRO DE JIM NE COMPORTE
DONC PAS DE TRIBUNES POLITIQUES.

"Rien n'est solitaire, tout est solidaire"

Une célèbre citation de Victor Hugo pour illustrer l'opération masques solidaires mise en œuvre par le service Action sociale de la Ville.



10
bénévoles

470
masques
fabriqués

4
associations
bénéficiaires
de l'action

Lorsque le confinement a commencé, vous avez été nombreux à nous faire part sur notre page Facebook de votre envie de devenir bénévole pour fabriquer et distribuer des masques. Afin d'encourager votre élan spontané de solidarité, la Ville d'Annemasse a mis en place une plateforme d'échange de services pour la création de masques barrière en tissu.

DU RENFORT DE TOUS ÂGES !

Ces masques ont été fabriqués pour venir en aide aux personnes dépendantes, mais aussi aux plus démunis et aux plus isolés. Des retraités ainsi que des couturières émérites ont ainsi activé fils, aiguilles et machines à coudre pour réaliser environ 470 masques. Les compagnons d'Emmaüs ont rejoint le dispositif et offert 60 de leurs réalisations en atelier.

DES MASQUES DISTRIBUÉS PAR LES ASSOCIATIONS

Les lots ont été ensuite distribués aux résidents de la résidence Autonomie l'Eau

Vive, par le service portage de repas ainsi que par différentes associations : l'APRETO (l'association de soins, réductions des risques et prévention des addictions à Annemasse), le CHRS ARIES (centre d'hébergement et de réinsertion sociale) et l'ESCALE (l'accueil des personnes sans résidence stable).

VOUS AUSSI, PARTICIPEZ !

Si vous souhaitez participer à la conception de ces masques ou faire don de matériel, vous êtes invités à contacter la Mairie par téléphone au 04 50 95 07 00 ou à vous inscrire depuis l'Espace Citoyen du site internet de la Ville. Les masques sont à créer à votre domicile et la récupération se fait en Mairie.

Pour rappel, les masques de type artisanal nécessitent de toujours respecter les gestes barrière. Ils constituent un filtre efficace contre les projections.

➔ www.annemasse.fr/mairie/covid-19/masques-solidaires
Facebook : Annemasse-Officiel

Restez prudents et... chez vous

À toutes les personnes fragiles, isolées, qui savent qu'elles sont vulnérables ou qu'elles peuvent mettre en danger quelqu'un de leur foyer, ne prenez aucun risque et restez chez vous. Faites-vous aider par votre famille, vos amis, vos voisins, il y a toujours une solution.

Si vous souhaitez aider, retrouvez plus d'informations sur :

<https://solidarites-sante.gouv.fr/actualites/actualites-du-ministere/article/coronavirus-qui-sont-les-personnes-fragiles>
<https://covid19.reserve-civique.gouv.fr/>



DES ÉVÉNEMENTS ANNULÉS MAIS PAS COMPLÈTEMENT

La situation sanitaire engendre l'interdiction de se regrouper pour éviter la propagation du virus. Les événements prévus ce printemps sont donc annulés, et cela jusqu'à fin juillet au moins.

Mais ce n'est pas pour autant que nous avons renoncé à vous divertir : #remèdecontrelamorosité et d'autres initiatives grâce au numérique se sont multipliées.

DES MASQUES POUR TOUS

En plus de l'opération "masques solidaires" :

- 9 millions de masques gratuits de la Région ;
- 90 000 masques commandés par Annemasse Agglo, vendus à prix coûtant dans les pharmacies partenaires dès le 30 avril ;
- 45 000 masques d'Annemasse Agglo à destination des employeurs sur le site <https://www.stopcovid.click/> ;
- 34 000 masques à usage unique fournis par l'État à la TAC pour les usagers des transports en commun.



VOTRE QUESTION :

Pourquoi les rues ne sont-elles pas désinfectées ?



LEÏLA W.



LA RÉPONSE DE L'ÉLUE :

Agnès Cuny, adjointe chargée des travaux et de l'entretien des espaces et des équipements au quotidien

Dès l'instauration du confinement le 17 mars, afin de maintenir un niveau de qualité des espaces publics satisfaisant, la Ville d'Annemasse a mis en place une nouvelle organisation, basée sur les directives nationales.

Ainsi, pour le service Entretien Voirie, six balayeurs ont assuré leur mission du lundi au dimanche. Une balayeuse a procédé chaque jour au nettoyage des rues. Le ramassage des encombrants, très importants en raison de la fermeture des déchetteries, a été pris en charge par deux agents. Enfin, un agent d'astreinte a géré les demandes urgentes.

Les poubelles ont été vidées chaque jour. Un nettoyage à très haute pression et une désinfection des bancs publics ont eu lieu régulièrement.

La Ville n'a pas fait le choix de la désinfection des rues, elle est en effet déconseillée par le Haut Conseil de la Santé Publique en raison de l'absence d'argument scientifique de l'efficacité des stratégies de nettoyage spécifique. De plus, les produits utilisés sont nocifs à l'environnement.

Dès le 11 mai, toutes les équipes du service Voirie Entretien ont été renforcées passant de 6 à 11 balayeurs, de 1 à 2 balayeuses et de 1 à 2 camions de ramassage des encombrants.

Posez-nous vos questions



rencontre



courrier



mail



facebook

Les CLAE à l'heure du confinement



105
dessins
ENVOYÉS AUX
SOIGNANTS

38
agents
PRÉSENTS
LES JOURS
D'ÉCOLE

20
enfants
ACCUEILLIS
PENDANT LES
VACANCES



Confinement oblige, les CLAE* ont fermé leurs portes pendant cette période particulière, à l'exception d'un site qui a accueilli les enfants de personnels dédiés à la gestion de crise. À distance pour certains, en présentiel pour d'autres, de beaux projets ont vu le jour grâce à des animateurs impliqués et motivés.

L'école Camille Claudel n'a pas fermé ses portes durant le confinement et a accueilli en classe les enfants des personnels soignants. Aux côtés des enseignants, les animateurs des différents CLAE ont été mobilisés pour proposer des activités aux enfants en dehors des heures d'école, et prendre en charge le temps du repas.

Durant les vacances scolaires de printemps, les enfants des personnels soignants et des forces de l'ordre, âgés de 3 à 12 ans, ont été accueillis au CLAE Camille Claudel.

Une équipe spécifique a été constituée pour encadrer ce groupe multi-âge. Ainsi, des animateurs et un éducateur sportif ont proposé un programme d'activités variées sur le thème « *Fleurissons notre quotidien* ». Au programme : pas de sorties prévues mais de la peinture, du dessin, des parcours

sportifs, du tir à l'arc, du jardinage. Ces vacances étaient aussi l'occasion de rédiger des messages de soutien pour alimenter une fresque collective.

LES ENFANTS SOUTIENNENT LES SOIGNANTS

À distance, les enfants habituellement accueillis au CLAE Saint-Exupéry ont réalisé des dessins, photos, peintures et bricolages destinés aux personnels soignants. L'objectif de l'équipe d'animateurs : permettre aux enfants de se sentir utiles en envoyant des ondes positives aux professionnels mobilisés dans les hôpitaux et maisons de retraite. En retour, les animateurs du CLAE ont envoyé aux enfants une vidéo de remerciement. Une belle action pour maintenir le lien entre animateurs et enfants malgré la distance !

* Centres de loisirs associés à l'école



Une dizaine d'enfants

de différents personnels soignants ont été accueillis et gardés par les services agréés de la Ville, pendant la période de confinement. Il était essentiel que les personnes mobilisées par la crise sanitaire puissent confier leurs enfants en toute confiance.



Le plein d'activités pendant les vacances d'été !

Sous réserve des possibilités réglementaires dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire :

- Du 6 au 10 juillet, le service Jeunesse vous propose de divertir vos enfants de 8 à 13 ans. Au programme : sports nautiques, randonnées, découverte de la faune et flore montagnardes.
- Du 24 au 28 août, le stage "prépare ta rentrée" est proposé pour tous les élèves du collège (de la 6^e à la 3^e). Les matinées seront consacrées aux révisions et les après-midis à des activités de détente au bord du lac Léman ou en montagne.

↳ Inscriptions à partir du 9 juin
service Jeunesse-Politique au 04 50 95 57 75

NOUVELLES ANIMATIONS SCOLAIRES À LA BIBLIOTHÈQUE PIERRE GOY



En raison de la crise sanitaire, 24 classes d'écoles maternelles et primaires n'ont pas pu bénéficier des accueils prévus malgré leur inscription en début d'année scolaire. Sur la base du volontariat des enseignants, ils ont été invités à choisir et créer, parmi plusieurs thématiques, une animation, grâce aux fiches techniques et aux dossiers préparatoires. Art, géographie, sport, français, écologie... il y en a pour tous les goûts !



Avec le confinement, j'ai du mal à trouver mon alternance pour l'année prochaine. La Ville peut-elle m'aider ?



LA RÉPONSE DE L'ÉLUE :

Louiza Lounis,
Adjointe en charge de l'Éducation, de la Jeunesse et politique de prévention.

Le « J.5 », structure d'information Jeunesse, est le lieu idéal pour répondre à cette demande. En accès libre, anonyme et gratuit, de nombreux jeunes de 12 à 25 ans, étudiants, en recherche de stage ou d'emploi, peuvent être accompagnés dans la rédaction de leur CV, lettre de motivation et simulation d'entretien.

Par le biais d'un premier échange téléphonique, l'informatrice Jeunesse, peut vous aider à vous aiguiller dans votre projet et voir avec son réseau de professionnels s'il existe des pistes à exploiter. L'objectif étant d'aider les plus jeunes à être autonomes et à avoir les bons réflexes. Certaines démarches, comme contacter une entreprise ou candidater peuvent être réalisées au J.5. Un conseil pour l'alternance : il faut anticiper ses recherches pour maximiser ses chances et trouver un employeur.

Rappelons que les thèmes qui touchent la jeunesse (vie pratique, santé, volontariat, scolarité, stage, job, emploi, formation, international) sont la spécialité du J.5. La Cité des Métiers peut également être un lieu ressource avec son vivier d'entreprises.

↳ info.jeune@annemasse.fr
ou via le Snapchat « Ville Annemasse ».

Posez-nous vos questions



12
commerçants
locaux
EN MOYENNE
AU MARCHÉ DE
PRODUCTEURS



500
clients
EN MOYENNE CHAQUE
VENDREDI MATIN
AU MARCHÉ DE
PRODUCTEURS

De belles initiatives pour consommer local

Mise en place d'un marché de producteurs locaux, de livraisons à domicile par des commerces de proximité, géolocalisation et *drive* des producteurs locaux..., la crise sanitaire Covid-19 a amené les Annemassiens à consommer davantage local. Tour d'horizon (non exhaustif) de belles initiatives qui ont fleuri sur notre territoire.

Pour pallier la fermeture de ses marchés de plein air, la Ville a été autorisée par la Préfecture à mettre en place un marché uniquement dédié aux producteurs locaux. Ce marché a contribué au maintien de l'activité des agriculteurs locaux, indispensable en ces temps de crise, et a permis à la population annemassienne de se réapprovisionner en produits frais sans avoir à se déplacer en grandes et moyennes surfaces.

Entre autres, boulangeries, pâtisseries, traiteurs, pharmacies, tabac-presse, pressing, ce sont près d'une centaine de commerces de proximité qui ont répondu présents en restant ouverts durant le confinement. Tous se sont mobilisés afin de permettre aux

Annemassiens de s'approvisionner tout en limitant leurs déplacements, certains allant jusqu'à mettre en place un système de *drive* ou de livraisons à domicile. Un grand merci à eux !

La Ville d'Annemasse a contribué à cet engouement en menant une campagne de communication incitant à « *consommer local* ».

D'autres initiatives ont vu le jour. Annemasse Agglo a édité une carte interactive* répertoriant les différents points de vente de produits locaux du territoire, tandis que d'autres acteurs tels que Potager City** ont mis en place une plateforme permettant de commander des produits locaux et de les récupérer en *drive* dans des commerces du centre-ville.

Pendant cette période particulière, vous avez été nombreux à faire le choix du « *consommer local* » en privilégiant les circuits courts et l'achat de produits locaux. Et après ? A vous de poursuivre ce changement de comportement !

* www.annemasse-agglo.fr/infos-et-loisirs/actualites/le-president-dannemasse-agglo-sexprime-ce-lundi-20-avril

** www.potagercity.fr/

PRÈS DE
100
commerces
OUVERTS DURANT
LA PÉRIODE DU
CONFINEMENT



N'EN FAITES PAS TOUT UN FROMAGE

Privilégiez vos artisans & commerçants de proximité

#SIPHONNÉS DU LOCAL

SOYEZ CHOU...

Privilégiez vos artisans & commerçants de proximité

#SIPHONNÉS DU LOCAL

VOUS POUVEZ RAMENER VOTRE FRAISE

Privilégiez vos artisans & commerçants de proximité

#SIPHONNÉS DU LOCAL

10%

C'est le taux de fréquentation moyen des transports en commun pendant le confinement. Durant les deux premières semaines de confinement, le trafic quotidien moyen était de 600 passagers, contre 15 000 en temps normal. Après confinement, l'offre de bus TAC a été renforcée pour aboutir à un cadencement permettant de maintenir la distanciation sociale dans chaque bus avec un siège sur deux supprimé. Les bus, ainsi que distributeurs automatiques, sont désinfectés quotidiennement. Des distributeurs de gel hydroalcoolique ont également été installés.



Gratuité des transports en commun et du stationnement

Pour permettre aux gens d'effectuer leurs déplacements nécessaires, la gratuité des transports en commun a été adoptée durant le confinement et jusqu'au 18 mai.

Le stationnement a également été rendu gratuit sur les places de voirie et dans les parkings clos de surface jusqu'au 17 mai ; et deux heures de gratuité ont été accordées dans les parkings couverts jusqu'au 24 mai.

De nouvelles voies cyclables

ont été aménagées pour accompagner la sortie du confinement et la reprise des multiples déplacements. Le principe repose sur le fait de supprimer une voie de circulation pour les véhicules et de dégager un espace de circulation pour les cyclistes. Pour se déplacer de façon écologique, sportive et agréable en ces jours printaniers, le vélo est la solution idéale ! Sont concernés : le rond point de l'Etoile, rue A. Briand, et Clos Fleury.



VOTRE QUESTION :

J'ai un abonnement dans un parking souterrain mais ne l'ai pas utilisé pendant le confinement. Puis-je me faire rembourser ?



PIERRE C.



LA RÉPONSE DE L'ÉLU :

Monsieur Aebischer,
Maire-adjoint à la Vie publique,
Commerce et Artisanat

En soutien au commerce local durement touché par la crise sanitaire, et à titre exceptionnel, la Ville et la société SAGS ont convenu que pour les commerçants ayant fait l'objet d'une fermeture administrative, l'abonnement serait prolongé d'une durée d'un mois pour les commerces ayant pu reprendre leur activité le 11 mai et de deux mois pour les bars et restaurants.

Malheureusement, aucun autre cas de remboursement n'est prévu. L'abonnement est une facilité de stationnement accordée, moyennant le paiement d'un tarif forfaitaire qu'il y ait ou non stationnement. L'inutilisation du parking ne conduit pas au remboursement de la partie non utilisée de l'abonnement.

Pendant la période de confinement, l'accès aux parkings a toujours été possible pour les abonnés et il est probable que les résidents, qui étaient confinés, aient peu bougé leurs véhicules et utilisé leurs places de parking plus longtemps que d'habitude.

Les abonnés pendulaires ne résidant pas à Annemasse, souvent travailleurs dans les entreprises de la Ville, ont probablement utilisé le parking moins fréquemment que d'habitude, cependant ils ont eu, eux aussi, la possibilité de stationner à tout moment.

Posez-nous vos questions



rencontre



courrier



mail



facebook

Ensemble, plus forts



31
agents de
la Ville
volontaires
INSCRITS SUR
LA RÉSERVE
CIVIQUE

UN NUMÉRO, LE
04 50 84 23 06



85
bénévoles
civils

La Ville a mis en place une Réserve civique constituée d'employés municipaux volontaires et de citoyens bénévoles pour pallier aux besoins des personnes les plus fragiles.

Pendant cette crise, une des priorités a été de protéger les plus fragiles, comme les personnes âgées, celles en situation de handicap ou celles dans l'incapacité de se déplacer.

BIEN PLUS QU'UN SIMPLE SERVICE

En plus du dispositif à destination des personnes âgées mené par l'Espace Colette Belleville (voir page 6 du dossier), la Ville a créé un dispositif d'écoute dont l'objectif est d'apporter une orientation ou une solution concrète aux difficultés rencontrées par une personne. Deux missions, en présentiel ou à distance, ont ainsi permis de pallier aux besoins du quotidien (courses alimentaires, pharmacie, évacuation des poubelles, etc.) et d'assurer une veille rassurante par de l'écoute

téléphonique. Des liens de confiance se sont créés entre volontaires et bénéficiaires, laissant envisager la pérennité d'une relation amicale et solidaire sur un plus long terme.

UNE VIGILANCE NÉCESSAIRE

Une campagne d'information a été relayée dans l'ensemble des montées d'immeubles et des habitats individuels de la commune. Chacun était invité à se manifester ou à garder des contacts réguliers avec les plus isolés, notamment dans son voisinage immédiat.

ENSEMBLE, PLUS FORTS

Ces interventions de soutien et de dépannage des personnes vulnérables ont été primordiales pendant la crise. Gageons que ce réflexe de solidarité perdure au-delà des circonstances actuelles et que l'aide aux personnes isolées reste l'affaire de tous. Les épreuves connues pendant cette crise témoignent de l'importance du « nous » au détriment du « je ». C'est ensemble que nous relevons les défis ! La Ville vous remercie pour votre solidarité.



Merci aux soignants !

Le personnel soignant a été mis à l'honneur tous les soirs à 20h. Sans oublier les autres acteurs de cette gestion de crise. Des applaudissements journaliers en soutien et en reconnaissance de chacun de ces acteurs clés dans la lutte contre cette épidémie.

LE CCAS ENCORE PLUS PRÉSENT AUPRÈS DES PLUS DÉMUNIS

L'ÉPICERIE SOCIALE : 20 agents de la **mairie** en remplacement des bénévoles, 10 nouveaux bénéficiaires, augmentation de l'amplitude horaire et prolongation des droits d'inscription.

BONS ALIMENTAIRES : 103 familles aidées, 590€ de bons alimentaires délivrés par le CCAS sur demande des travailleurs sociaux.

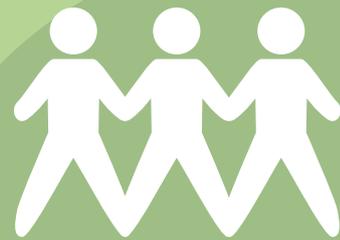


Victime de violence, que faire ?

Toute personne victime de violences conjugales peut donner l'alerte :

- en envoyant un SMS au 114 ;
- en appelant la police secours au 17 ;
- en appelant le 3919 ;
- en faisant un signalement en ligne sur arretonslesviolences.gouv.fr ;
- en faisant un signalement dans une pharmacie, qui alertera ensuite les forces de l'ordre.

Les enfants victimes de violence à leur domicile peuvent appeler le 119.



VOTRE QUESTION : Comment soutenir les producteurs locaux ?

f ALEXANDRE F.



LA RÉPONSE DE L'ÉLU :

Christian Aebischer,
*Adjoint en charge de
la Vie publique, du commerce
et de l'artisanat*

Les Annemassiens peuvent favoriser les circuits courts en venant s'approvisionner en produits frais auprès des producteurs locaux sur nos marchés hebdomadaires ou auprès des commerces de bouche présents en centre-ville.

Ils peuvent également faire la démarche d'adhérer à Odmap, une association annemassienne qui coordonne différentes AMAP (Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne). Leur objectif est de distribuer des produits locaux aux adhérents qui se sont engagés à acheter à l'année une certaine quantité de produits cultivés localement.

Se rendre directement à la ferme est également un bon moyen pour consommer local, en utilisant par exemple la carte interactive éditée par Annemasse Agglo permettant de répertorier les différents points de vente directe qui proposent des produits cultivés ou fabriqués à proximité d'Annemasse.

Il existe enfin différentes plateformes de vente en ligne permettant de commander des produits locaux et de les récupérer dans des commerces du centre-ville.

La Ville d'Annemasse encourage de telles démarches et souhaite le développement du commerce des produits locaux. Elle communique pour faire connaître les producteurs et les lieux de distributions.

Posez-nous vos questions

rencontre courrier mail facebook



"Cette crise a révélé un grand élan de solidarité"

De nature entrepreneur et créatif, le Docteur Lotfi ABDI, médecin urgentiste, n'a pas hésité à apporter sa pierre à l'édifice dans la gestion de cette crise sanitaire.

L'ÂME D'UN ENTREPRENEUR

Il y a plus de 20 ans, le Docteur Lotfi ABDI crée l'UML à Annemasse (les Urgences Médicales du Léman) pour assurer une permanence médicale 24h/24. Boosté par l'adrénaline qui monte, D. Abdi ajoute que ce qu'il aime dans les urgences « c'est l'imprévu et le côté diagnostic immédiat. Tout ça fait le charme du métier de médecin urgentiste ».

Avant cela, D. Abdi a voyagé de nombreuses années dans les airs pour réaliser des rapatriements sanitaires dans l'Europe avec SOS Assistance. « Dans la soirée, je pouvais être envoyé au Caire pour apporter un diagnostic et rapatrier un malade ». Avec un confrère, le Docteur Pelloux, il a décidé de venir en aide aux urgences hospitalières rapidement saturées avec l'épidémie du Covid-19. Le D. Abdi et le D. Pelloux ont pris les choses en main. « On voyait le tsunami arriver, on ne pouvait pas rester les bras ballants à attendre que ça passe ». Avec pour projet un centre de consultations Covid-19 appelé COVIDOC Annemasse pour "Covid-docteur" dont les patients seraient orientés par le CHAL ou le centre 15, le D. Pelloux, présidente des médecins d'Annemasse, a adressé un courriel aux médecins libéraux pour les inviter à rejoindre l'initiative. « Elle a su fédérer les médecins » et en un jour, de nombreux médecins ont répondu positivement.

Contactée pour la partie logistique, « la Mairie d'Annemasse a été d'une réactivité exemplaire, je n'arrête pas de le dire » ! Le 20 mars dernier, le local a reçu ses premiers patients dont D. Abdi a assuré la première permanence. « Cette opération a montré la possibilité de fédérer des gens et mettre en commun des forces et des énergies humaines pour combattre ce virus ». Comme beaucoup de ses homologues, D. Abdi témoigne d'un dépassement de soi pendant cette crise « pour apporter une contribution à la lutte contre ce virus qui fait souffrir toute la planète. Cette crise a révélé un grand élan de solidarité » ajoute-t-il. Lui et ses confrères ont conscience des risques pris pendant la crise, mais une chose est sûre : « on part toujours avec l'idée qu'on va s'en sortir ».

Praticien hospitalier urgentiste actuellement en disponibilité, le D. Abdi ne compte pas s'arrêter en si bon chemin et réfléchit à la création d'une nouvelle structure à Annemasse pour faire face à la pénurie de médecins. Elle serait un mix d'urgentistes, de généralistes en activité et en retraite, des jeunes remplaçants où chacun apporterait sa contribution selon ses aspirations et disponibilités. Une affaire à suivre donc !

👉 <http://www.uml74.fr>
<http://covidoc74.fr>